

Paielement du stationnement par mobile

Une nouvelle application pour payer son stationnement

L'application **ParkNow**, qui permettait de payer son stationnement via son smartphone, va cesser progressivement de fonctionner à Clermont-Ferrand à partir du mois d'avril.

En effet le contrat de l'opérateur **ParkNow** étant arrivé à son terme, la Ville de Clermont-Ferrand, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres classique, a retenu un nouveau prestataire, **PrestoPark**.

Cette nouvelle application prendra la suite de la première quand celle-ci aura cessé de fonctionner, sans interruption de service. Il n'y aura pas non plus d'impact sur la tarification du stationnement ou le zonage. Toujours gratuite, PrestoPark présente notamment l'avantage d'offrir une meilleure interopérabilité.

Une campagne de communication est prévue pour informer largement les usagers. Des autocollants sont également apposés sur les horodateurs pour expliquer ce changement.

Stationnez en toute facilité à Clermont-Ferrand avec ParkNow !

Désormais la Ville de Clermont-Ferrand propose aux Clermontois le paiement du stationnement via mobile, téléphone et internet pour faciliter le quotidien.

Une innovation qui s'inscrit dans la lignée des nombreuses mesures prises par la municipalité en matière de stationnement. Ce service permet de lancer son stationnement via son téléphone sans passer par l'horodateur et d'ajuster en temps réel sa durée de stationnement à distance.



Mode d'emploi



Téléchargez gratuitement l'app ParkNow

Le service Parknow est gratuit pour l'utilisateur et les tarifs sont les mêmes qu'à l'horodateur y compris pour les abonnés résidents.

Téléchargez l'app ParkNow gratuitement sur le [Play Store](#) ou l'[App Store](#).

1. La première fois, inscrivez-vous avec vos coordonnées et votre carte bancaire.
2. Lorsque vous vous garez, la zone de stationnement est géolocalisée automatiquement.
3. Activez le stationnement en appuyant sur « Démarrer ». Plus besoin d'estimer la durée.
4. Terminez en appuyant sur « Stop ». Votre reçu est immédiatement disponible dans l'application.

Quels sont les avantages ?

Grâce à ce système, vous ne payez que le temps utilisé. Les durées maximales de stationnement par zone restent toutefois valables.

L'application stoppe automatiquement la session une fois la durée maximale de stationnement autorisée atteinte.

Il n'y a pas de ticket papier, donc plus de temps perdu pour aller déposer son ticket derrière le pare-brise.

Les agents de contrôle sont informés en temps réel des sessions de stationnement en cours avec le service ParkNow, au moyen de leur terminal de contrôle connecté au service.

Un gain de temps et une réelle facilité d'usage !

Et si je ne souhaite pas utiliser mon mobile ?

Vous pouvez aussi vous connecter au service par le site internet ou internet mobile : Parknow.fr

ou en appelant le serveur vocal au 01 70 71 26 86.

Le principe reste le même : on indique dans quelle zone on se trouve et on démarre en toute simplicité son stationnement.

La politique de stationnement à Clermont-Ferrand

- 20 minutes supplémentaires gratuites à chaque paiement de stationnement
- 330 arrêts-minutes en particulier dans les zones commerciales stratégiques
- 800 places dans les trois parkings de longue durée (1,40 euros pour la journée)

-
- Création d'emplacements deux-roues sur la voie publique et dans les parkings
 - Maintien du tarif « résidentiel »
 - Création d'une carte prépayée pour les artisans en dépannage urgent
 - Création du pass professionnels annuel pour les voitures de société